



Note explicative

Budget annexe Eau/assainissement 2025

Introduction

La Commune de MANIGOD assure en régie directe la gestion du service public de l'eau potable et du service public de la collecte des eaux usées. Le traitement des eaux usées est confié quant à lui au Syndicat Intercommunal d'Assainissement "Fier et Nom".

Quelques chiffres :

- *Nombre d'habitants sur la commune :*
 - * *permanents (population totale INSEE 2025) : 1 034*
 - * *saisonniers (estimation) : 10 000.*

Le service de l'eau potable :

Plus de 90 % des immeubles sont raccordés au réseau public d'eau potable. Les bâtiments non raccordés sont essentiellement des chalets (alpages et résidences non permanentes) situés à une altitude supérieure à celle des sources captées. Le réseau ne comporte que des branchements domestiques.

- *Nombre d'abonnés raccordés au réseau d'eau potable : **2 416***

Le service de collecte des eaux usées :

Plus de 85 % des usagers branchés au réseau d'eau potable sont raccordés au réseau public d'assainissement et à la station d'épuration des eaux usées.

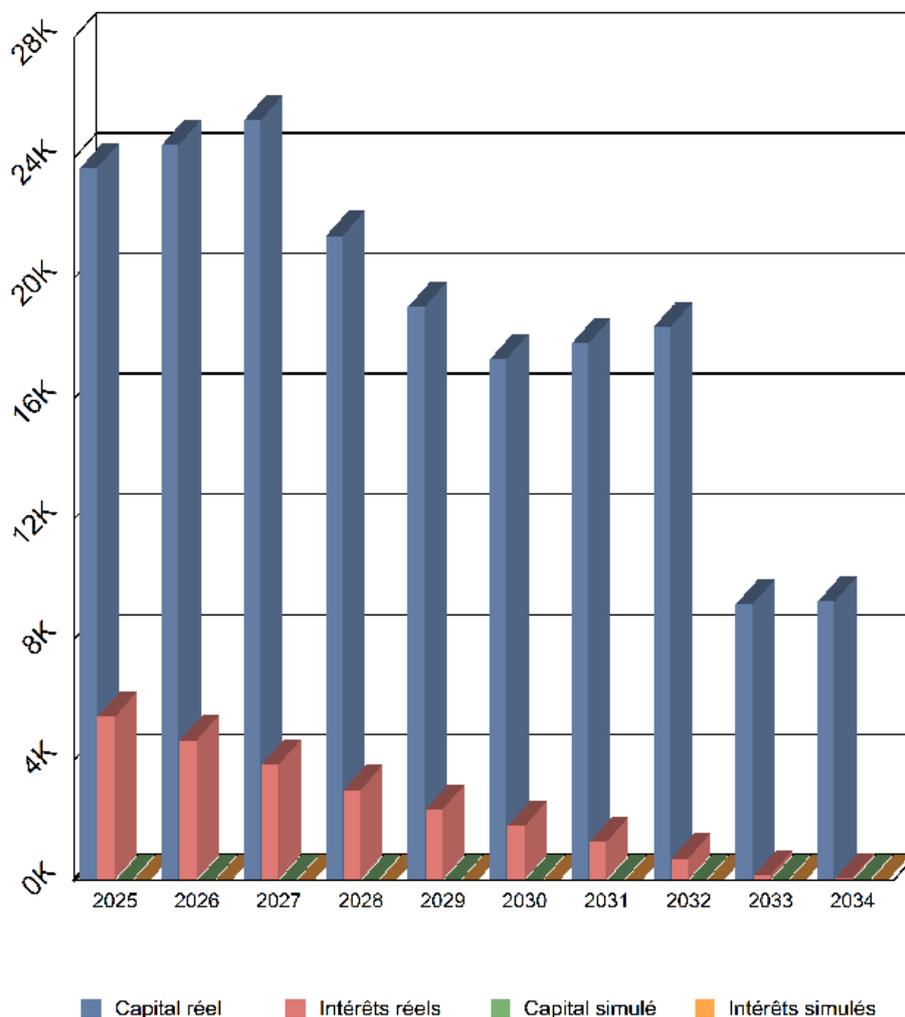
- *Nombre d'abonnés raccordés au réseau d'assainissement collectif : **2 068***

Le budget eau/assainissement est un budget annexe relevant de la comptabilité M49 (comptabilité des services publics industriels et commerciaux) Il doit s'équilibrer sans apport du budget principal, grâce aux redevances perçues auprès des usagers du service.

Point sur la dette :

L'annuité de la dette pour l'année 2025 s'élève à la somme de 29 093.34 € (dont 23 666.24 € de capital et 5 427.10 € d'intérêts). Le capital restant dû au 01/01 de l'exercice est de 185 769.61 €.

Diagramme de remboursement



Résultats de l'exercice précédent et résultats de clôture à reporter (hors restes à réaliser) :

	Résultats à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Solde d'exécution	Résultats de clôture
Investissement	287 414.26 €		110 357.91 €	397 772.17 €
Exploitation	118 376.43 €	118 376.43 €	169 177 €	169 177 €
Total	405 790.69 €	118 376.43 €	279 534.91 €	566 949.17 €

Les crédits prévisionnels pour 2025 sont les suivants :

Section d'exploitation

Dépenses d'exploitation (Total : 1 005 049.79 €)

011 charges à caractère général : 428 832.59 €

A noter sur ce chapitre

Le compte 6061 : fournitures non stockables (énergies..) : 95 000 €

Le compte 62871 : remboursement de charges au BP pour 50 240.59 €

le compte 63781 : 181 140 € correspondant au reversement de la participation au Syndicat Fier et Nom pour l'assainissement collectif.

Le compte 63782 : 16 000 € correspondant au reversement de la participation au Syndicat Fier et Nom pour l'assainissement non collectif.

Au compte 63711 : 10 252 € il s'agit du reversement à l'Agence de l'eau de la redevance au titre du prélèvement.

012 charges de personnel et frais assimilé : 90 078.58 €

Somme remboursée au budget principal : il s'agit des charges du personnel affecté au service de l'eau et de l'assainissement.

014 Atténuation de produits : 81 580 €

Il s'agit des reversements à l'agence de l'eau des redevances pour pollution domestique (23 195 €) et redevances pour modernisation des réseaux de collecte (8 935 €) et la redevance sur la consommation eau potable (49 450 €) Redevances collectées auprès des usagers via la facture d'eau et ensuite reversées à l'Agence de l'eau. En hausse par rapport à 2025 en raison de la nouvelle redevance sur la consommation d'eau potable.

023 Virement à la section investissement : 115 741.29 €

Il s'agit de l'autofinancement complémentaire pour la section d'investissement.

042 opérations d'ordres de transferts entre sections : 280 733.58 €

Il s'agit des dotations aux amortissements pour les immobilisations (travaux acquisition..)

65 Autres charges de gestion courante : 3 000 €

Il s'agit essentiellement des licences et brevets informatiques notamment pour la télégestion.

66 charges financières : 5 083.75 €

Il s'agit des intérêts des emprunts (annuité de l'exercice + intérêts courus non échus)

Recettes d'exploitation (Total : 1 005 049.79 €)

002 Résultat d'exploitation reporté : 38 080 €

Excédent N-1 reporté

042 Opérations d'ordre de transfert entre section : 68 677.73 €

Il s'agit de l'amortissement des subventions allouées dans le cadre d'opérations de travaux.

70 Produits des services du domaine et ventes diverses : 894 340 €

On trouve notamment dans ce chapitre : la vente d'eau aux abonnés 415 000 € et les redevances d'assainissement collectifs 332 000 € calculées en fonction des tarifs votés en juillet 2024 sur la base des volumes commercialisés l'année précédente. On y trouve également : les redevances collectées pour le compte de l'agence de l'eau et celles collectées pour le compte du Syndicat Fier Nom.

Tarifs communaux votés en 2024 et couvrant la période du 01/08/2024 au 31/07/2025 sont les suivants :

EAU POTABLE	
A) redevance annuelle	
* Part fixe / unité desservie	110 €
* consommation	1.01 €/m3
* location de compteur	
- 15 et 20 mm (3 et 5 m3)	12.05 €
- 25 et 30 mm (7 et 10 m3)	38.17 €
- au-dessus de 30 mm	172.63 €
B) compteur de chantier	
* Part fixe / unité desservie	180.65 €
* consommation	0,95 €
ASSAINISSEMENT	
* Part fixe / unité desservie	83 €
* consommation/m3	0.43 €

75 Autres produits de gestion courante : 3 636.72 €

Compte 7581 Fonds de Compensation de la TVA : il s'agit du remboursement d'une partie de la TVA ayant grevée certaines dépenses d'entretien sur l'année N-2.

775 Produits de cession : 0 €

78 Reprise sur provisions : 316.34 €

Compte 7817 : Il s'agit d'une reprise sur provision pour dépréciation d'actifs

Section d'investissement

Dépenses d'investissement (Total : 1 335 540.83 €)

020 Dépenses imprévues : 0 €

040 Opérations d'ordre de transfert entre section : 68 677.73 €

Il s'agit de l'amortissement des subventions allouées dans le cadre d'opérations de travaux.

16 Emprunts et dettes assimilées : 23 666.24 €

Il s'agit du remboursement du capital des emprunts en cours.

20 Immobilisations incorporelles : 32 430.32 €

Compte 2031 : Il s'agit de frais d'études pour détaillés comme suit :

Intitulé opération	Montant opération TTC	A prévoir en 2025
Nicot solde étude ressource Comburce (chap 20)	6 372,00 €	4 400 €
Honoraires études Profils Etudes AEP/Plan chosal/mandellerie (chap 20)	16 992,00 €	6 032.88 €
Moe EU Les Murailles le picard Pré à l'Ours Plan Chosal (chap 20)	32 832 €	21 997.44 €
Total		32 430.32 €

21 Immobilisations corporelles : 10 000 €

Compte 21561 Diverses acquisitions : 10 000 € (campagne acquisition compteurs)

23 Immobilisation en cours : 1 200 766.54 €

Voir le programme de travaux dans le tableau ci-dessous :

Intitulé opération	Montant opération	Déjà réglé précédemment	A prévoir en 2025
Source Comburce protection source (chap 23)	525 000,00 €		525 000,00 €
Moe protection source Comburce (chap 23)	25 000,00 €		25 000,00 €
renouvellement AEP MANDELLERIE LES MURAILLES PLAN CHOSAL TF (chap 23)	262 148,76 €	215 588,93 €	46 560,00 €
renouvellement AEP TO1 PEROSET (chap 23)	179 056,20 €	0,00 €	179 060,00 €
Renouvellement AEP LES MURAILLES TO2 (chap 23)	89 460,00 €	0,00 €	89 460,00 €
Travaux réservoir Merdassier	35 650,00 €		35 650,00 €
Total général AEP à reporter au compte 231531			900 730,00 €
restructuration poste de refoulement eaux usées les Granges (chap 23)	43 000,00 €		43 000,00 €
extension EU PLAN CHOSAL (chap 23) TF solde	213 785,16 €	163 916,42 €	49 868,74 €
extension EU T02 MURAILLES (chap 23)	200 496,00 €	0,00 €	200 496,00 €
Marge divers imprévus			6 671,80 €
Total général ASS à reporter au compte 231532 (sans moe)			300 036,54 €
Total général travaux aep et assainissement			1 200 766,54 €

Recettes d'investissement (Total : 1 335 540.83 €)

001 Solde d'exécution de la section investissement reporté : 397 772.17 €

Il s'agit du résultat de clôture de la section investissement reporté.

021 Virement de la section de fonctionnement : 115 741.29 €

Autofinancement dégagé par la section de fonctionnement de l'année N et viré à l'investissement pour financer des nouvelles acquisitions et nouveaux travaux.

040 Opérations d'ordre de transfert entre sections : 280 733.58 €

Il s'agit des écritures d'amortissement des immobilisations (travaux, acquisitions...)

10 Dotations fonds divers et réserves : 194 885.79 €

Au compte 10222 FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) : 63 788.79 € correspondant au remboursement partiel de la TVA ayant grevée les investissements de l'année N-2.

Au compte 1068 Excédents de fonctionnement reporté : l'excédent de clôture 2024 est affecté pour partie au compte 1068 en investissement soit la somme de 131 097 €.

13 Subventions d'investissement : 81 408 € (RAR)

SUBVENTION	Montant attribué	Déjà versé	Reste à verser en 2025
Subv Départementale Assainissement les Murailles,,,	77 700,00 €	46 620,00 €	31 080,00 €
Subv Départementale AEP Mandellerie Plan Chosal	125 820,00 €	75 492,00 €	50 328,00 €

16 Emprunts et dettes assimilées : 265 000 €

Compte 1641 : pour équilibrer le budget il est nécessaire de prévoir un emprunt de 265 000 €. Echéance annuelle-Taux fixe-Première annuité à prévoir sur 2026.

Conclusion

Le budget prévisionnel 2025 est équilibré grâce au recours à un emprunt de 265 000 € afin de financer les investissements suivants :

- 32 430.32 € d'études et autres immobilisations incorporelles,
- 10 000 € d'acquisitions (immobilisations corporelles)
- 1 200 766.54 € de travaux (immobilisations en cours)

Total de ces investissements : 1 243 196.86 € (pour mémoire en 2024 prévisionnel investissement : 1 288 650 €)

Parmi les projets les plus importants prévus cette année :

- La protection de la source de Comburce pour 550 000 € (MOE+travaux)
- Le renouvellement de l'adduction eau potable des Murailles/Plan Chosal/Péroset/Les Murailles solde tranche ferme + tranches conditionnelles pour 321 108.19 € (MOE+travaux)
- Les travaux d'extension eaux usées à Plan Chosal solde tranche ferme (travaux) pour 49 868.74

- Les travaux d'extension eaux usées les Murailles tranche optionnelle T02 (travaux) pour 200 496 €